

Communiqué de presse – Paris, le 19 mars 2020

Mise à disposition du Document d'Enregistrement Universel 2019

Le Document d'Enregistrement Universel 2019 de Danone a été déposé le 19 mars 2020 auprès de l'Autorité des Marchés Financiers.

Le Document d'Enregistrement Universel 2019 contient notamment :

- le Rapport Financier Annuel;
- le rapport du Conseil d'Administration sur le gouvernement d'entreprise ;
- le descriptif du programme de rachat d'actions ; et
- le rapport de gestion incluant la déclaration de performance extra-financière.

Le Document d'Enregistrement Universel reprend les perspectives financières pour l'exercice 2020 communiquées le 26 février 2020. Danone reste particulièrement vigilant à l'évolution de la situation créée par l'épidémie du COVID-19 bien qu'il soit difficile à ce stade d'évaluer de manière précise sa durée et son impact.

Ce Document d'Enregistrement Universel est tenu à la disposition du public dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur et peut également être consulté sur l'espace « Investisseurs / Publications et événements / Documents de Référence/URD » du site internet de Danone (www.danone.com).

Par ailleurs, les projets de résolutions présentés à l'Assemblée Générale du 28 avril 2020 ainsi que le rapport du Conseil d'Administration sur ces résolutions sont également disponibles sur l'espace «Investisseurs / Actionnaires / Assemblée Générale » du site internet de Danone (www.danone.com).

A propos de Danone (www.danone.com)

Avec pour mission d'apporter la santé par l'alimentation au plus grand nombre, Danone est l'un des leaders mondiaux dans le secteur alimentaire et se développe sur des catégories de produits tournées vers la santé et en forte croissance, à travers ses 3 métiers : les Produits Laitiers et d'Origine Végétale, les Eaux et la Nutrition Spécialisée. Danone vise à inspirer des habitudes alimentaires et de consommation plus saines et plus durables, en ligne avec sa vision 'One Planet. One Health', qui reflète la conviction que la santé des hommes et celle de la planète sont étroitement liées. Pour accélérer la révolution de l'alimentation et créer de la valeur durable et rentable sur le long terme pour toutes ses parties prenantes, Danone a défini neuf Objectifs 2030, alignés sur les Objectifs de développement durable définis par les Nations Unies pour 2030. Danone s'engage à agir de manière efficace, responsable et inclusive, comme en témoigne son ambition de devenir l'une des premières multinationales certifiées B Corp™.

Présente dans plus de 120 pays et comptant plus de 100 000 salariés, Danone a réalisé un chiffre d'affaires de 25,3 milliards d'euros en 2019. Le portefeuille de Danone est constitué de marques internationales (notamment Actimel, Activia, Alpro, Aptamil, Danette, Danio, Danonino, evian, Nutricia, Nutrilon, Volvic) ainsi que de marques locales et régionales fortes (comme AQUA, Blédina, Bonafont, Cow & Gate, Horizon, Mizone, Oikos, Prostokvashino, Silk, Vega).

Pionnier dans la lutte contre le changement climatique, Danone est déterminée à placer le climat encore plus au cœur de son modèle de croissance, associant ainsi la puissance de ses marques à l'action de tous ceux qui se battent pour la protection du climat et de la nature. Danone est l'une des six entreprises au monde à avoir obtenu la note "triple A" du CDP en reconnaissance de ses efforts environnementaux pour lutter contre le changement climatique, combattre la déforestation et protéger les cycles de l'eau.

Cotée sur Euronext Paris et sur le marché OTCQX via un programme d'ADR (American Depositary Receipt), Danone est classée dans les principaux indices de développement durable : le Dow Jones Sustainability Index, Vigeo Eiris, Sustainalytics, l'Ethibel Sustainability index, MSCI Global Sustainability, MSCI Global SRI indexes, FTSE4Good et Bloomberg Gender Equality Index.